

n°02 - Juillet 2026

COP'Actu

Le magazine de votre collectivité



**Un nouveau
Conseil
Communautaire**



**Le LAEP de la
Copary : Et si vous
poussiez la porte ?**



**Album de l'EMI :
Ecole de Musique
Intercommunale**

COP'Actu

Sommaire

3 Edito

4 Grands projets et cadre de vie

Le Conseil Communautaire, au coeur des décisions
Un nouvel exécutif pour la Copary
Des groupes de travail au service des projets du territoire
Le PDMS : Plan De Mobilité Simplifié
Défibrillateurs : 1 min gagnée, 10% de chance de survie en +

10 Accompagner votre quotidien

La Copary au service des jeunes
Roul'en Meuse : les Points de Rencontre des Mobilités
Repair Café : rentrée 2026
Le mulching : une tonte qui simplifie la vie

14 Famille, enfance

Le LAEP de la Copary : et si vous poussiez la porte ?

16 Territoire d'expressions

Les offres numériques de la Copary
L'Ecole de Musique Intercommunale entre en studio
Ecole de Musique Intercommunale : nos cours et ateliers

20 Agenda

« T'as pas 5 min ? » Un festival en villages
Agenda Copary de Juillet à Décembre 2026

Edition : Communauté de Communes du Pays de Revigny,
5bis Avenue du XV^e Corps 55800 Revigny-sur-Ornain
Direction de la publication : Jean-Luc PONCIN,
Président de la Copary
Réalisation : Service Communication
Impression : Lorraine Graphic Imprimerie
Dépôt légal : Juillet 2026
ISSN : 3098-6672

Crédits photos : Copary, Paulo De Oliveira, Nicolas Hélicas, Frédéric Mercenier, Clément Menusier, Freepik, Pierre-Emmanuel Gillet, Marc Bernay, Anna Pou, Steel Noise Records Nicolas Buono, Laurent Nembrini, C^{ie} Gravitation, C^{ie} L'arbre à vache, Orange Denat, C^{ie} Melocoton, OuistitiDiscoClub, Hélène Dodet Photography, Max Ollier, Minera, ©Stéphanie Saint-Cyr Lariflette.



Seize communes, un même horizon !

Présider notre communauté de communes, c'est recevoir une responsabilité autant qu'un héritage. Celui d'un territoire composé de seize communes, d'un bourg-centre et de villages qui, chacun à leur manière, portent une part de notre histoire commune. **La Copary n'est pas une structure abstraite ni un simple échelon administratif.** Elle est ce lien patient qui relie nos communes, soutient nos services, accompagne nos projets et donne corps à une ambition partagée : faire vivre, ici, un territoire à taille humaine.



Cette ambition doit aujourd'hui se penser avec lucidité. Le monde change, les équilibres se fragilisent, les ressources que nous pensions acquises deviennent précieuses. **C'est pourquoi la transition écologique ne saurait être pour nous un mot d'ordre convenu.** Elle doit devenir une boussole. Préserver l'eau, mieux gérer nos déchets, prévenir les risques, rénover avec sobriété, aménager sans gaspiller, protéger sans renoncer au développement : tels sont les chemins exigeants que nous devons emprunter.

Plusieurs chantiers jalonneront ce mandat. La question de l'eau, de sa protection, de son usage et de son juste prix, occupera une place essentielle. Nos équipements communautaires devront également être pensés avec responsabilité : le gymnase, la maison médicale, les lieux de création, de transmission et de rencontre, les infrastructures sportives. À travers le PLUi, la mobilité, l'habitat et l'aménagement, c'est bien une certaine idée de notre avenir que nous aurons à dessiner ensemble.

Nous devons aussi regarder avec courage la question de l'organisation scolaire de notre territoire. Non pour imposer une réponse toute faite, mais pour ne pas laisser l'avenir décider sans nous. Face aux évolutions démographiques, notre devoir est d'anticiper afin que chaque enfant puisse continuer à bénéficier d'une école de qualité.

Enfin, je souhaite que la Copary soit mieux comprise, plus lisible, plus proche. Elle doit parler davantage aux habitants, associer plus largement les élus municipaux, ouvrir des espaces de dialogue et rendre plus visible la relation entre l'intercommunalité et celles et ceux qu'elle sert.

Notre territoire n'avancera ni par injonction ni par habitude, mais par confiance, exigence et intelligence collective. C'est dans cet esprit que je souhaite engager ce mandat : avec la volonté de servir le bien commun, de préparer demain sans oublier aujourd'hui, et de faire de la Copary une communauté solidaire, vivante et résolument tournée vers l'avenir.

Jean-Luc PONCIN,
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Revigny

The logo consists of the word 'COP' in a large, white, sans-serif font. Behind the letters is a blue geometric shape made of several parallel diagonal lines, creating a sense of depth and movement.

GRANDS PROJETS ET CADRE DE VIE



Le Conseil Communautaire, l'instance au coeur des décisions

La Copary est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé dans le cadre de la loi de 1992.

Elle fédère 16 communes autour d'un projet de territoire au service du cadre de vie des habitants. Elle met en œuvre des compétences, services et projets dans un esprit de mutualisation, de solidarité et de préservation du bien-vivre.

Elle est administrée par un Conseil Communautaire, composé de délégués issus des conseils municipaux.

LA COPARY EN BREF



6 821
habitants



32
Conseillers Communautaires



16
communes



184
Conseillers Municipaux

LES COMMUNES MEMBRES

Le territoire regroupe **16 communes** :

Andernay, Brabant-le-Roi, Contrisson, Couvonges, Laheycourt, Laimont, Mognéville, Nettancourt, Neuville-sur-Ornain, Noyers-Auzécourt, Rancourt-sur-Ornain, Remennecourt, Revigny-sur-Ornain, Sommeilles, Vassincourt, Villers-aux-Vents.



LES 32 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

- | | | |
|--|--|---|
| • Guy PREVOT (Andernay) | • Michel BASSET (Nettancourt) | |
| • Gérard RAFFNER (Brabant-Le-Roi) | • Jean-Louis DEPAQUIS (Neuville-S/Ornain) | |
| • François CLAUSSE (Contrisson) | • Claude REZLER (Neuville-S/Ornain) | • Florence GUILLAUME (Revigny-S/Ornain) |
| • Sébastien ARNICOT (Contrisson) | • Mathieu KIMENAU (Noyers-Auzécourt) | • Clément MENUISIER (Revigny-S/Ornain) |
| • Célia BONOMI (Contrisson) | • Martine FABRO (Rancourt-S/Ornain) | • Yves MILLON (Revigny-S/Ornain) |
| • Daniel POIRSON (Couvonges) | • Anne ROUSSEL (Remennecourt) | • Jean-Luc PONCIN (Revigny-S/Ornain) |
| • Julian FOUREAUX (Laheycourt) | • Pierre BURGAIN (Revigny-S/Ornain) | • Jean-Marie TIFFAY (Revigny-S/Ornain) |
| • Thierry PFENDER (Laheycourt) | • Philippe CHAUDET (Revigny-S/Ornain) | • Marie-Louise TRIFFAUT (Revigny-S/Ornain) |
| • Didier LAURENT (Laimont) | • Laure COSTE (Revigny-S/Ornain) | • Caroline MONVOISIN (Sommeilles) |
| • Eric BOUSSELIN (Laimont) | • Rachel FIAUX (Revigny-S/Ornain) | • Roger COLLIGNON (Vassincourt) |
| • Richard SIRI (Mognéville) | • Laurence LESSER-MOUROT (Revigny-S/Ornain) | • Bruno QUENAUDON (Villers-Aux-Vents) |
| • Stéphane SIMON (Mognéville) | | |

DES COMPÉTENCES PRINCIPALES AU QUOTIDIEN



Eau et
assainissement,
hydraulique



Gestion des
déchets



Aménagement
du territoire,
urbanisme et
habitat



Protection et
mise en valeur de
l'environnement



Développement
économique et
touristique



Animation,
enfance,
culture et sport



France
Services

Un nouvel exécutif pour la Copary

En avril, les 32 conseillers communautaires ont élu leur nouveau président et leurs vice-présidents.

Le Conseil communautaire a élu son nouveau Bureau le 16 avril. À sa tête, Jean-Luc Poncin, conseiller municipal de Revigny-sur-Ornain, assumera la présidence pour cette nouvelle mandature.

LE RÔLE DU BUREAU

Le Bureau de la Copary est composé du Président et des 4 Vice-Présidents. Il porte en premier lieu le rôle d'exécutif de la COPARY : sa mission est de mettre en œuvre, avec les services, les stratégies, projets et décisions arrêtés par le Conseil Communautaire.

Le Bureau est également une formation d'échanges et de construction d'une vision qui alimente les débats du Conseil Communautaire. Chaque Vice-Président ayant la responsabilité d'un ou plusieurs services, la réunion hebdomadaire permet d'assurer le suivi de tous les dossiers en cours et de les réorienter si nécessaire.

Enfin, pour une meilleure efficacité, le Bureau a reçu délégation de délibération pour un certain nombre de décisions, tel que l'octroi des subventions en application des règlements de la Copary.

LE NOUVEL EXÉCUTIF



Jean-Luc PONCIN
Président

Développement économique et touristique, politique de santé, France Services, communication institutionnelle.



Anne ROUSSEL
1^{ère} Vice-Présidente

Culture, sports et petite-enfance



Sébastien ARNICOT
2^{ème} Vice-Président

Patrimoine, eau et assainissement



Pierre BURGAIN
3^{ème} Vice-Président

Aménagement du territoire (hydraulique, urbanisme, mobilités)



Eric BOUSSELIN
4^{ème} Vice-Président

Service Public de Gestion des Déchets



UNE ÉQUIPE QUI POURRA ÉVOLUER

Le choix a été fait de constituer un exécutif réduit dans un premier temps. Celui-ci pourrait évoluer dans les mois à venir en fonction des besoins et des dossiers à traiter.

La compétence eau et assainissement est désormais partagée entre pilotage stratégique (présidence) et gestion technique (vice-présidence).

Les groupes de travail de la Copary

Des groupes de travail au service des projets du territoire.

Pour préparer les décisions du Conseil communautaire, des commissions thématiques réunissent conseillers communautaires et municipaux. Elles permettent de préparer, étudier et suivre les décisions et les actions menées sur le territoire.

Outil central de la gouvernance d'une structure telle que la Copary, les groupes de travail intercommunaux ont été créés par le Conseil Communautaire début juillet. Ces groupes thématiques, composés d'élus communautaires et municipaux, se réunissent régulièrement dans l'année, afin de suivre les projets en cours avec le Vice-Président en charge, et travailler à l'évaluation des besoins du territoire, et à la construction de nouveaux projets.

Les travaux de ces groupes alimenteront ensuite les débats du Conseil Communautaire, qui conserve le rôle de décision. Parce que toutes les visions et toutes les sensibilités sont essentielles pour travailler au bien-vivre en Copary, décision a été prise de proposer aux 188 conseillers municipaux du territoire qui le souhaitent d'intégrer ces groupes et de travailler pour la mandature à venir aux grands projets de la Copary.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Suivi de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif.



Référents :

Sébastien ARNICOT
Jean-Luc PONCIN

eaux@copary.fr
assainissement@copary.fr



DÉCHETS

Organisation du service public de gestion des déchets.



Référent :

Eric BOUSSELIN

dechetsmenagers@copary.fr



PLUI, HABITAT, MOBILITÉ

Aménagement du territoire, urbanisme, logement et mobilités pour un développement durable.



Référent :

Pierre BURGAIN

urbanisme@copary.fr



CULTURE, SPORT

Actions culturelles, sportives et animations.



Référente :

Anne ROUSSEL

culture@copary.fr



TOURISME

Développer l'attractivité touristique du territoire et de ses richesses locales.



Référent :

Jean-Luc PONCIN

tourisme@copary.fr



ECONOMIE

Soutenir le développement économique du territoire et l'activité locale.



Référent :

Jean-Luc PONCIN

economie@copary.fr



GEMAPI

Préserver les cours d'eau et les milieux aquatiques.



Référent :

Pierre BURGAIN

hydraulique@copary.fr



PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Lieu d'Accueil Enfant Parent.



Référente :

Anne ROUSSEL

rpe@copary.fr



FINANCES

Préparation des budgets, suivi des orientations budgétaires et financières.



Référent :

Jean-Luc PONCIN

president@copary.fr

A quoi servent les commissions ?

ÉCHANGER

Partager les idées et les expertises pour enrichir les projets.

PROPOSER

Formuler des avis et des propositions concrètes pour le territoire.

SUIVRE

Accompagner et évaluer les actions pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Le PDMS, Plan De Mobilité Simplifié

Une mobilité plus simple, plus sûre et plus durable pour le territoire.

LE PDMS, C'EST QUOI ?

Le PDMS est la feuille de route de la Copary pour améliorer les déplacements du quotidien sur le territoire (travail, école, commerces, services, loisirs).

Il propose des solutions adaptées à un territoire rural, où la voiture reste très utilisée.

POURQUOI UN PDMS ?

- ✓ Déplacements souvent longs
- ✓ Forte dépendance à la voiture
- ✓ Peu d'alternatives de transport
- ✓ Difficultés de mobilité pour certains habitants
- ✓ Besoin de solutions plus économiques et durables

3 AXES POUR AGIR

AXE 1 : DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET L'INTERMODALITÉ.

Objectif : simplifier les déplacements grâce aux trains, aux bus et à l'intermodalité.

Exemple : ACTION 1

DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS.



Objectif : Proposer un renforcement de l'offre compatible avec les besoins des usagers pour les déplacements du quotidien.

Ce que prévoit le projet :

- Travailler avec la Région pour améliorer les horaires et les liaisons TER ;
- Renforcer les liaisons vers Bar-le-Duc et étudier une ouverture vers Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne ;
- Étudier la mise en place d'un transport à la demande (TàD).

Partenaires mobilisés : Région Grand Est, Copary

AXE 2 : MIEUX COMMUNIQUER ET INFORMER SUR LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Objectif : faire connaître les solutions existantes et encourager de nouvelles habitudes de déplacement.

Exemple : ACTION 6

CRÉER UN GUIDE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DE LA COPARY.



Objectif : Permettre de trouver facilement une solution de déplacement adaptée.

Ce que prévoit le projet :

- Rassembler toutes les solutions de mobilité dans un document unique ;
- Présenter les lignes de bus, le train, le covoiturage et les services existants ;
- Faciliter l'accès à l'information pour les habitants ;
- Mieux faire connaître les aides et services disponibles.

Partenaires mobilisés : Copary, Communes, Région, Département et acteurs mobilité

AXE 3 : RÉPONDRE AU MANQUE D'INFRASTRUCTURES VIS-À-VIS DES MODES ACTIFS ET LA SÉCURISATION DE LA PRATIQUE

Objectif : faciliter les déplacements à pied et à vélo en toute sécurité.

Exemple : ACTION 10

DÉVELOPPER LES PARCOURS PIÉTONS



Objectif : Rendre les déplacements à pied plus sûrs, plus simples et plus agréables.

Ce que prévoit le projet :

- Étudier de nouveaux cheminements piétons ;
- Sécuriser les déplacements dans les centres-bourgs et améliorer l'accessibilité ;
- Relier les zones résidentielles aux zones de commerces et d'activités ;
- Encourager les déplacements de proximité à pied.

Partenaires mobilisés : Copary, Communes, Région, Département, ADEME, État, UE

LES PARTENAIRES FINANCEURS

LA COPARY ET LES COMMUNES



UN PLAN D'ACTIONS CONCRET



Contact : Morgan FONTAINE
Chargé de mission Urbanisme et Mobilité
urbanisme@copary.fr

Agir vite : 1 minute gagnée, 10% de chance de survie en plus

La Copary renforce la chaîne de secours avec 26 défibrillateurs accessibles 24h/24 répartis sur chaque communes.

La Copary met à disposition des Défibrillateurs Entièrement Automatiques (DEA) sur tout le territoire. En cas d'arrêt cardiaque, intervenez rapidement : utilisez un DEA, alertez les secours et contribuez à sauver une vie. N'hésitez pas à agir.



«TOUTE PERSONNE, MÊME NON-MÉDECIN, EST HABILITÉE À UTILISER UN DAE, QUEL QUE SOIT SON ÂGE.»

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins.



SCANNEZ POUR RETROUVER LA CARTE DES EMPLACEMENTS

OÙ SONT LES DÉFIBRILLATEURS ?

- **Andernay** : Porche mairie, 45 Grande Rue
- **Brabant-le-Roi** : Porche mairie, 13 bis rue Favarde
- **Contrisson** x4 :
 - Façade L'Essentiel, 298 place des Paquis
 - Façade bâtiment sanitaire, La Ballastière
 - Groupe scolaire, rue du Stade
 - Mairie, 68 rue Simon
- **Couvonges** : Mairie, 1 rue du Château
- **Laheycourt** : Parking mairie, 2 rue Jules Henriot
- **Laimont** : Salle communale, rue Basse
- **Mognéville** : Agence postale, 4 rue de l'Église
- **Nettancourt** : Salle des fêtes, 2 rue de la Halle
- **Neuville-sur-Ornain** : Mairie, 1 place de la Mairie
- **Noyers-le-Val** : 1 Rue Saint Coppelin
- **Auzécourt** : 8 Grande Rue
- **Rancourt-sur-Ornain** : Salle communale, rue du Moulin
- **Remennecourt** : Mairie, 3 Grande Rue
- **Revigny-sur-Ornain** x7 :
 - Stade Louis Boyer, rue de l'Abattoir
 - Salle Léo Lagrange, rue de la Tresse
 - École Pergaud-Pagnol, avenue du G^{al} Sarraill
 - Résidence Dr Pierre Didon, 9 avenue Haie Herlin
 - Ancienne COPARY, 2 place Pierre Gaxotte
 - Maison de santé, 3 avenue de Paris
 - COPARY, 5 bis avenue du XV^e Corps
- **Sommeilles** : Salle Les Girollis, place de la Mairie
- **Vassincourt** : Porche mairie, 22 rue du XV^e Corps
- **Villers-aux-Vents** : Mairie, 24 Grande Rue

ACCOMPAGNER VOTRE QUOTIDIEN



La Copary au service des jeunes

Des outils et des aides pour réussir

La Copary met en place de nombreux dispositifs pour accompagner les jeunes du territoire dans leur orientation, leur insertion professionnelle et leur autonomie.

➤ Orientation et outils numériques

Les jeunes peuvent être accompagnés grâce à des outils modernes comme **Parcouréo**. Cet outil numérique leur permet de découvrir des métiers, explorer des formations et construire leur projet professionnel grâce à des questionnaires et des fiches détaillées, dont un test (**Inforizon**) qui permet de mieux connaître ses centres d'intérêt, ses qualités et ses envies afin de proposer des métiers et formations adaptés à son profil.

En complément, des **classeurs du Centre Information Documentation Jeunesse** sont mis à disposition pour découvrir les différents secteurs d'activité.

Ils regroupent des fiches pratiques présentant les métiers, les études et les parcours de formation, avec des informations sur les missions, les qualités requises, les diplômes, les débouchés et les lieux de formation.

➤ Bourse au permis de conduire

La mobilité étant essentielle pour accéder à l'emploi, la Copary propose une aide concrète : une bourse au **permis B** en échange d'heures de bénévolat dans une structure locale (selon critères du règlement). Une manière solidaire de financer son permis tout en s'engageant sur le territoire.

Des solutions de covoiturage existent également avec Karos et Roul'en Meuse (Facebook).

➤ BAFA : un coup de pouce pour se lancer

Le BAFA est une formation qui permet d'accéder aux métiers de l'animation et de l'encadrement des enfants.

La Copary propose une **aide financière aux jeunes** de + 16 ans résidant sur le territoire afin de faciliter l'accès à cette formation et de favoriser une première expérience professionnelle, le développement de compétences utiles ainsi que l'accès à un job enrichissant

Infos : 03 29 78 92 44 ou rpe@copary.fr

➤ Mission Locale : un accompagnement personnalisé

Une permanence de la Mission Locale du Sud Meusien est assurée **tous les jeudis à la Copary**, sur rendez-vous.

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Elle répond à des difficultés concrètes comme l'accès à l'emploi, le manque de mobilité, l'isolement ou les démarches administratives, en proposant un accompagnement de proximité et personnalisé.

Ces jeunes rencontrent souvent des obstacles importants : accès à la santé problèmes de logement, accès limité à la formation ou à l'emploi, voire situations fragiles.

La Mission Locale offre un suivi global : orientation, aide administrative et numérique, rédaction de CV et accès aux dispositifs d'insertion. L'accompagnement proposé repose sur la libre adhésion du jeune. Il s'organise autour de rendez-vous réguliers, dont la fréquence est adaptée à ses besoins et à l'évolution de sa situation.



Contact : France Services Copary
france-services@copary.fr



Mission Locale Bar le duc
59 boulevard la Rochelle
55000 Bar le Duc
03 29 79 01 13
www.mlsudmeusien.fr

Roul'en Meuse

Points de Rencontre des Mobilités : des solutions concrètes pour mieux se déplacer

La Copary déploie 18 Points de Rencontre des Mobilités sur le territoire dès juin 2026.

Dans le cadre du dispositif Roul'en Meuse, la Copary s'engage en faveur de solutions durables avec l'installation de 18 Points de Rencontre des Mobilités (PRM) à partir de juin 2026.

Ces espaces, répartis sur les communes du territoire, facilitent les déplacements des habitants. Pensés comme des points de connexion, ils permettront de développer le covoiturage et de structurer les mobilités locales.

Aujourd'hui, la voiture reste dominante dans les trajets du quotidien. Avec les PRM, la Copary souhaite encourager des alternatives adaptées aux réalités rurales, tout en rendant les déplacements plus simples, économiques et accessibles.

Chaque point sera implanté selon les spécificités locales : axes de circulation, proximité des services, stationnements existants et besoins des habitants. Signalétique, information et équipements adaptés compléteront ces aménagements.

En savoir + : www.paysbarrois.fr/les-points-de-rencontre
Roul'en Meuse : 03 29 75 32 30



Un PRM c'est quoi ?*

- Stationnement pour covoiturage
- Borne de recharge pour véhicules électriques
- Arrêt de bus ou de car
- Stationnement vélo sécurisé
- Pompe de gonflage pour vélos
- Panneaux d'information sur les transports
- Éclairage et signalétique pour sécuriser le site

*Liste non exhaustive, la sélection sera faite en fonction des besoins des communes

Repair'Café de la Copary

Notez les dates de la rentrée !



Ouvert à tous, le Repair Café de la Copary permet de réparer gratuitement vos objets du quotidien (petit électroménager, textile, informatique, etc.) avec l'aide de bénévoles expérimentés. C'est aussi un moment convivial pour apprendre, échanger et lutter contre le gaspillage.

Les prochaines dates de la rentrée sont : **11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre.**

Les ateliers ont lieu chaque deuxième vendredi du mois, de 18h30 à 21h.

Gratuit et sans inscription, le Repair Café est une belle occasion de donner une seconde vie à vos objets tout en partageant un moment solidaire et écologique.

REPAIR CAFÉ COPARY

Pôle Coopératif - 12 rue Victor Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain

Le mulching : une tonte qui simplifie la vie

Moins de déchets à traiter, moins de dépenses pour les particuliers et les collectivités.

Le mulching est une technique de tonte de pelouse qui consiste à laisser l'herbe coupée sur place plutôt que de la ramasser. Cette pratique permet de réduire les déchets verts et d'enrichir naturellement le sol.

Le mulching présente de nombreux avantages pour les particuliers comme pour les collectivités. Il permet tout d'abord un gain de temps d'environ 30 %, puisqu'il n'est plus nécessaire de ramasser ni de transporter l'herbe coupée.

En se décomposant directement sur la pelouse, l'herbe coupée enrichit naturellement le sol en matière organique et favorise ainsi une pelouse plus dense, plus résistante et en meilleure santé.

Le mulching est également très pratique à l'automne : il permet de broyer simultanément les feuilles mortes et l'herbe, créant un apport riche pour le sol.



Déposer ses tontes à la déchetterie, combien ça coûte à la collectivité ?

Déposer ses déchets verts en déchetterie a un coût non négligeable pour la collectivité. La gestion des tontes représente un coût à la tonne de **90 € TTC** (tonnage annuel moyen reçu en déchetterie : **400 tonnes**)

Où vont les déchets verts déposés à la déchetterie ? Une fois déposés en déchetterie vos déchets verts partent en unité de méthanisation.



Alternative au mulching et à la déchetterie, le compostage est possible. Attention toutefois : l'herbe de tonte, très riche en eau, peut faire pourrir le compost si elle est en trop grande quantité. Elle ne doit donc pas dépasser environ 25 % du mélange.

La Copary vous propose d'acquérir un composteur à **PRIX REDUIT**. (3 modèles au choix)



Composteur bois (400L)
36€



Composteur plastique (400L)
24€



Lombricomposteur
42€



Contact : Sandrine DROUOT
Chargée de Mission Déchets Ménagers
dechetsmenagers@copary.fr

ET ON N'OUBLIE PAS DE RESPECTER LES HORAIRES POUR TONDRE :

Les travaux de jardinage et/ou de bricolage bruyants sont autorisés aux heures suivantes :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche : de 10h à 12h.

FAMILLE, ENFANCE



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents : Et si vous poussiez la porte ?

Un lieu d'accueil, d'écoute et de partage pour les familles du territoire ouvre en octobre.



C'EST QUOI UN LAEP ?

Le LAEP est un lieu convivial pour les petits et pour les grands. Il accueille tous les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent. C'est un espace d'écoute, d'échanges, de partages et de discussions.

Il est gratuit, anonyme et sans inscription.

QUI VOUS ACCUEILLE AU LAEP ?

Des accueillants formés à l'écoute sont présents dans un cadre chaleureux et bienveillant dans le respect de la confidentialité et du non-jugement.

Le rôle de l'accueillant n'est pas de donner des conseils éducatifs ou de mener une thérapie individuelle mais plutôt de faciliter la rencontre, l'écoute, la parole et la relation parent/enfant. Il tient compte des besoins des parents et des enfants.



POURQUOI VENIR AVEC SON ENFANT AU LAEP ?

- Pour conforter la relation avec son enfant.
- Pour favoriser les échanges parents/enfants/accueillants.
- Pour valoriser les compétences en tant que parents.
- Pour rompre parfois un certain isolement.
- Pour favoriser la socialisation de son enfant et permettre la séparation.
- Pour dédramatiser certaines situations éducatives tendues.
- Pour que les enfants jouent, découvrent et partagent des jeux sous la responsabilité de leurs parents.



QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER AU LAEP ?



Le parent ou l'adulte référent est responsable de son enfant, il ne peut s'absenter



Ce n'est pas un moyen de garde



Respect de la confidentialité



Respect du règlement intérieur

Contact : Responsable RPE, ALSH & LAEP de la Copary
Alexandra Thomassin Bronnimann
03 29 78 92 44 - rpe@copary.fr



AVIS AUX FAMILLES

chaque vendredi,
de 9h à 12h

le LAEP de la COPARY,
c'est peut-être l'adresse
à explorer !

A RETENIR

Le LAEP, c'est bien plus qu'un lieu où jouer : c'est un espace d'écoute et de valorisation, porté par des professionnels formés, où chaque famille trouve respect, soutien et chaleur humaine.

Lorsque la bienveillance n'est pas un slogan, mais un art de vivre partagé, la parentalité prend un nouveau souffle.



TERRITOIRE D'EXPRESSIONS



Les offres numériques de la Copary

Des outils gratuits pour dynamiser le territoire



La Copary met à disposition plusieurs outils numériques gratuits afin de soutenir les acteurs économiques, associatifs et événementiels du territoire. Ces dispositifs visent à renforcer la visibilité locale et à dynamiser la vie du Pays de Revigny.

ECOPARY.FR

LA MARKETPLACE DES ENTREPRISES LOCALES



Annuaire



Entreprises
locales



Page dédiée



Moteur de
recherche

POUR LES ENTREPRISES

Chaque professionnel dispose d'une fiche personnalisé avec :

- Présentation de l'activité
- Coordonnées
- Photos
- Liens vers site et réseaux sociaux

LES AVANTAGES

- ✎ Gagner en visibilité
- 🌐 Toucher une clientèle plus large
- 🔧 Outils simple et sans compétence technique
- 👤 Commerçants, artisans, industriels ou producteurs
- 🆓 Service **GRATUIT** (pris en charge par la Copary)

COPARY.FR LES ASSOCIATIONS

UN ANNUAIRE GRATUIT POUR GAGNER EN VISIBILITÉ



Accessible sur le site de la Copary, l'annuaire des associations recense gratuitement toutes les structures du territoire par catégories.



Sport et loisirs



Animations, Culture, Arts,
Patrimoine



Multi-activités



Environnement et animaux



Social et services à la personne

COPARY.FR L'AGENDA EN LIGNE

VOS ÉVÉNEMENTS VISIBLES EN LIGNE !



Associations, mairies, comités des fêtes ... Publiez gratuitement vos événements sur l'agenda en ligne !

COMMENT ÇA MARCHE ?



Vous organisez souvent ?
Saisie directe sur le site via votre compte Agenda.



Vous organisez occasionnellement ?
Envoi des informations au service communication.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

- ✓ Se faire connaître localement
- ✓ Valoriser ses actions
- ✓ Attirer de nouveaux adhérents
- ✓ Annoncer les temps forts
- ✓ Renforcer la dynamique associative du territoire

☆ BONUS : LA NEWLETTER COP'AGENDA

Les événements saisis **avant le 23 du mois précédent** sont publiés gratuitement dans la newsletter mensuelle Cop'Agenda.

Contact : Utopia Consulting
contact@utopiaconsulting.fr
Copary : economie@copary.fr

Contact : Anne-Sophie LAURENT
Chargée de communication
communication@copary.fr

UNE DYNAMIQUE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Avec Ecopary.fr, l'annuaire associatif et l'agenda en ligne, la Copary met à disposition un écosystème numérique complet et gratuit pour fédérer les acteurs locaux, valoriser les initiatives et renforcer l'attractivité du territoire, au bénéfice de l'économie et de la vie associative.

L'EMI entre en studio

Un projet musical, humain et fédérateur

Depuis près de deux ans, élèves et professeurs de l'École de Musique Intercommunale (EMI) de la Copary ont mené un projet ambitieux : l'enregistrement d'un deuxième album qui fera découvrir toute la richesse musicale de l'EMI. Une aventure collective qui sortira fin 2026 !



25 à 30
élèves impliqués
(duos, solos, ateliers)



2 ans
de projet



Plusieurs journées
d'enregistrement
à l'EMI



Tous les styles représentés :
rock, blues, reggae, classique,
traditionnel ...



UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Pour tous les élèves, c'était une première ! Découvrir le studio, jouer avec un métronome, recommencer plusieurs prises, attendre son tour... autant de défis relevés avec sérieux, bonne humeur et beaucoup d'envie.



DES STYLES ET DES TALENTS

Les morceaux ont été choisis par les professeurs et les élèves, en veillant à représenter tous les instruments, toutes les classes et toutes les esthétiques enseignées à l'EMI.



DANS LES COULISSES DE L'ENREGISTREMENT

Enregistrement, édition, mixage, mastering : plusieurs étapes techniques menées avec le soutien de Nicolas BUONO, ingénieur du son.



UNE AVENTURE HUMAINE FORTE

Concentration, patience, esprit d'équipe et fierté du résultat... les élèves ont vécu une expérience riche et valorisante.



UNE SORTIE ATTENDUE !

La sortie de l'album est prévue pour fin 2026 en CD et en téléchargement sur Bandcamp.



bandcamp



Conception graphique : Nathalie Barborin



CE QUE REPRÉSENTE CE PROJET POUR L'ÉCOLE

- ★ Une carte de visite
- ★ Un projet fédérateur et interdisciplinaire
- ★ Un complément d'enseignement
- ★ Un projet différent des autres

Nos cours et ateliers



Pour tous les musiciens

Depuis plus de vingt ans, l'École de Musique Intercommunale vous fait découvrir la musique.

L'école accueille les musiciens en herbe dès 4 ans à l'éveil musical.

À partir de 6 ans, les élèves peuvent apprendre l'instrument de leur choix parmi de nombreuses disciplines, encadrés par des professeurs passionnés.

Un grand choix d'ateliers est également proposé pour jouer et partager la musique en groupe.

L'équipe vous attend à la prochaine rentrée !!!

DÉPARTEMENT JAZZ

- chant
- guitare
- basse
- percussions
- module guitare et basse

DÉPARTEMENT CLASSIQUE

- chant
- guitare classique
- flûte traversière
- violon
- violoncelle
- piano

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

- chant
- guitare folk/acoustique
- guitare électrique
- basse
- percussions
- ukulélé
- M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur)
- module guitare et basse

LES ATELIERS & COURS D'ENSEMBLE

- éveil musical pour les petits (4-6 ans)
- formation musicale
- atelier percussions
- atelier percussions pour les petits
- atelier musiques actuelles
- atelier musiques actuelles pour les petits
- atelier jazz
- atelier de piano à 4 mains
- ateliers ensemble instrumental
- atelier guitare autour du monde
- atelier petites guitares autour du monde
- atelier guitare électrique
- ensemble à cordes
- ensemble vocal enfants
- ensemble vocal adultes

RENTREE 2026/2027

La rentrée de l'École de Musique Intercommunale de la Copary aura lieu le **lundi 31 août 2026**.

Vous souhaitez découvrir un instrument ? Vous débutez ? L'EMI propose des cours individuels et personnalisés.

Vous pratiquez un instrument au sein ou en dehors de l'Ecole ? Vous désirez jouer en groupe ? N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer l'un de nos ateliers !

Vous avez la possibilité de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant à l'Ecole de Musique Intercommunale avant chaque début de période de travail : **16 novembre 2026, 01 février 2027, et 19 avril 2027**.

(selon les disponibilités de l'élève et des professeurs)



Télécharger la fiche d'inscription sur www.copary.fr



Télécharger le règlement ainsi que les tarifs de l'EMI sur le site www.copary.fr

www.copary.fr/famille-loisirs/emi/cours/



INSCRIPTION possible du 20 JUILLET au 21 AOÛT 2026.

(adressé par mail, courrier ou auprès de la Copary)

Les tarifs et conditions d'accès à l'Ecole de Musique pour 2026-2027 restent identiques à 2025-2026, et prévoient notamment :

- ☑ un coût du service culturel allégé pour les foyers aux revenus les moins aisés
- ☑ une approche tarifaire selon 5 tranches de quotient familial
- ☑ une mesure de réduction de 10 % sur la facture
 - dès le 2^{ème} cours pour un même élève
 - dès l'inscription d'un 2^{ème} membre d'une même famille
 - pour les chômeurs, les étudiants, les bénéficiaires du RSA

Contact : Pierre-Emmanuel GILLET
Directeur de l'EMI
Professeur de Musiques Actuelles
direction-emi@copary.fr

Isabelle WOJTKOWIAK
Secrétaire de l'EMI
ecoledemusique@copary.fr

AGENDA & MANIFESTATIONS



Un festival en villages

Avec le soutien de la Copary pour une culture accessible à toutes et tous.



Implantée à Nettancourt depuis 2013, l'association culturelle Rue de la Casse développe au Cabagnol des activités de création de spectacles, d'accueil d'artistes en résidence, de collaborations techniques et d'organisation d'événements culturels ancrés sur le territoire.

C'est dans cette dynamique qu'est né le festival « T'as pas 5 minutes ? », rendez-vous dédié aux arts de la rue favorisant la proximité conviviale entre artistes et habitants.

Pour sa prochaine édition, **du 9 au 13 septembre 2026**, le festival deviendra itinérant et traversera cinq villages du territoire. Chaque étape proposera un espace chaleureux et animé accessible à toutes et tous ; concerts, animations, et spectacles investissant granges, jardins, parcs ou salles des fêtes.

Le festival est ainsi pensé pour renforcer les rencontres, la convivialité et l'accès à la culture pour toutes et tous.



MERCREDI FAMILLE
à Couvonges à partir de 16h30

★ « Jo et le salut des Krâavs »
par la C^{ie} ASTROTAPIR

★ « Ouistiti Disco Club » :
une boum pour enfants



JEUDI SCOLAIRE
pour l'ensemble des élèves de l'école de Nettancourt

★ « Jo et le salut des Krâavs »
par la C^{ie} ASTROTAPIR

★ « Mauvaise Graine »
par le Cirque PEPIN



VENDREDI
à Andernay à partir de 18h30

★ « Battucada » de la C^{ie} AZIMUTS

★ « Colporteur de Chanson à Souvenirs » par la C^{ie} MAX OLLIER

★ Spectacle du club théâtre de l'association GO ELAN

★ « Big Karaoké Live » un karaoké live présenté par Jean David HARMONY



SAMEDI
à Revigny /Ornain* à partir de 18h30

★ « Obstruction Verticale »
par Pézize Cie et la Cie Rue Berthe
(proposé par la Copary)

★ « Quiralidad »
par la C^{ie} MINERA

★ Surprise à venir...

★ « Duke Box » par Jo CIMATTI



DIMANCHE
à Auzécourt* à partir de 16h30

★ « La Mare où l'on se mire »
par la C^{ie} Chiendent-Théâtre (Écriture et jeu : Fabrice Groléat - Accompagnement à la mise en scène : Stéphanie Saint-Cyr Lariflette)

★ « Iolanda »
par Claire-Amélie Pancher et Juliette Cordel

* (Validation du programme en cours, commune et lieu à confirmer)

Agenda de la Copary

Plus de renseignements : www.copary.fr ou Copary55

Tél. : 03 29 78 75 69  

*Les informations peuvent évoluer après impression, lieu et horaires à confirmer.

SEPTEMBRE

VEN.

4

CLÔTURE DE L'INUTILE

C^{ie} L'arbre à vache avec le spectacle de rue

« Goodbye Persil »

⌚ 18h45

📍 Laheyecourt

Offert par la Copary



VEND.

17

JUILLET CINÉ SOUS LES ÉTOILES

⌚ 19 h : Spectacle de rue, animation, buvette et restauration

A la nuit tombée : Projection

« Paddington au Pérou »

📍 Mairie - Contrisson



Offert par la Copary

Du 9

Au 13

FESTIVAL TP5M

C^{ie} Rue de la Casse

📍 Dans plusieurs villages de la COPARY

[Voir p. 21](#)



VEN.

11

REPAIR CAFÉ

⌚ 18h30-21h

📍 Pôle Coopératif

12 Av. Victor Hugo

Revigny-sur-Ornain



SAM.

12

OBSTINATION VERTICALE

Pézize C^{ie} et la C^{ie} Rue Berthe, spectacle dans une arbre

⌚ 18h30*

📍 Parc F. Mitterrand - Revigny-sur-Ornain

[Voir p. 21](#)

Offert par la Copary



DIM.

13

BMX GRAND EST

2^{ème} manche du Trophée Grand Est de BMX Racing

⌚ Dès 10h : Essais

⌚ 16h : Remise des récompenses

📍 La Ballastière - Contrisson

Entrée gratuite



Du 19

Au 20

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Animations Micro-Folie

📍 Espace Culturel de la Copary



VEN.

25

CINÉMA EN COPARY

Programmation en cours

⌚ 20h30

📍 Revigny-sur-Ornain



OCTOBRE

VEND. 2 **LE GRAND BLANC**, C^{ie} A demain j'espère : création
 ⌚ 20h30
 📍 Salle des fêtes - Laheycourt
 ☎ 2,5€ - Réservation : 03 29 78 75 69



VEN. 9 **REPAIR CAFÉ**
 ⌚ 18h30-21h
 📍 Pôle Coopératif, 12 Av. Victor Hugo
 Revigny-sur-Ornain



VEN. 16 **TOUT NAIT PAS FINI**
 C^{ie} Gravitation, (suite « Le Grand Ecart »)
 ⌚ 20h30 📍 Salle Multi-activités - Contrisson
 ☎ 2,5€ - Réservation : 03 29 78 75 69



Du 19 AU 21 **STAGES THÉÂTRE**
 avec la C^{ie} Fatrasse Théâtre
 📍 Dès 12 ans Offert par la Copary
 ☎ Sur réservation : 03 29 70 52 84



Du 23 AU 25 **COP EN SCÈNE** 2^{ème} édition
 Résultat des ateliers de théâtre avec la C^{ie} Fatrasse
 Théâtre. (CTAEC) 📍 Vassincourt
SAM 24 : « Tailleur pour dames » de Feydeau
 par « Les Squatteurs » d'Expressions. ⌚ 20h30



VEN. 30 **CINÉMA EN COPARY**
 Programmation en cours
 ⌚ 20h30
 📍 Contrisson



SAM. 31 **HALLOWEEN**
 Animations Micro-Folie
 ⌚ 15h30 - 19h30*
 📍 Espace Culturel de la Copary*



NOVEMBRE

JEU. 5 **DADA BLUES**, C^{ie} Mélocoton
 ⌚ 18h45 📍 Noyers-le-Val
 ☎ 2,5€ - Music and Bike



VEN. 13 **REPAIR CAFÉ**
 ⌚ 18h30-21h
 📍 Pôle Coopératif, 12 Av. Victor Hugo
 Revigny-sur-Ornain



VEN. 13 **CINÉMA EN COPARY**
 Programmation en cours
 ⌚ 20h30
 📍 Revigny-sur-Ornain



VEN. 20 **SORTIE DE RÉSIDENCE PIERRE & ERNEST**
 C^{ie} Fratrassé
 📍 IME Vassincourt*



DÉCEMBRE

Du 1^{ER} AU 31 **EXPOSITION D'AUTOMATES**
 Visible librement depuis la rue

⌚ Tous les jours de 7h à 22h30
 📍 Vitrites de l'Espace Culturel de la COPARY
 Revigny-sur-Ornain



MAR. 2 **CINÉMA EN COPARY**
 Programmation en cours
 📍 Contrisson

VEN. 11 **REPAIR CAFÉ**
 ⌚ 18h30-21h
 📍 Pôle Coopératif
 12 Av. Victor Hugo
 Revigny-sur-Ornain

SAM. 12 **SAINT NICOLAS DE LA COPARY**
 Projet participatif avec la C^{ie} Rue de la Casse et nombreuses animations (concert et spectacle de rue)
 📍 Noyers-Auzécourt



ET AUSSI EN DÉCEMBRE : CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Elèves et Professeurs de l'École de Musique Intercommunale de la Copary
 📍 Lieu à définir

*Les informations peuvent évoluer après impression, lieu et horaires à confirmer.



COPARY

Communauté de Communes du Pays de Revigny
Maison Communautaire des Services au Public
5bis Avenue du XV^e Corps
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. : 03 29 78 75 69

du Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h30
le Vendredi : 8h30 - 12h15 et 13h30 - 16h

www.copary.fr -   copary55

